



## Compte rendu Atelier de travail – Espace des Libertés

4 décembre 2023

### RAPPEL DU CONTEXTE

---

L'Huveaune est un patrimoine précieux pour le territoire et ses habitants. Elle fait partie intégrante du cadre de vie des Aubagnais, là où elle est visible. Elle a longtemps manqué de considération, contrainte par l'urbanisation, et est même couverte sur plusieurs centaines de mètres à l'amont de l'espace des libertés. La construction de l'A50 dans le secteur "Californie" constitue également une contrainte hydraulique, la plaine sportive étant de fait plus inondable, car l'évacuation de l'eau vers l'aval en cas de crue est limitée.

Le parc de la Botte est un lieu important pour les Aubagnais, et c'est également à l'appui de ceci que le secteur fait l'objet de ce projet, car il présente un réel potentiel de valorisation de l'Huveaune et de ses abords. Le défi est d'en faire un lieu bien plus qualitatif d'un point de vue environnemental, avec des écosystèmes résilients, ce qui n'est pas le cas à ce jour. Le diagnostic réalisé lors de premières étapes de conception du projet a établi l'état dégradé du site : présence d'espèces végétales exogènes envahissantes, berges abruptes non favorables au développement d'une végétation rivulaire fonctionnelle, mauvais état de conservation du cours d'eau et continuité écologique dégradée, etc. Globalement, il est constaté sur ce secteur un appauvrissement des écosystèmes.

Plus de renseignements sur ce projet ainsi que les compte-rendus des dernières rencontres de concertation sont disponibles via ce lien : [Le projet de restauration de l'Huveaune à Aubagne - EPAGE HuCA](#)

Bien qu'une démarche concertation et d'information ait visé l'ensemble des citoyens en 2021 et 2022 notamment, depuis l'annonce du démarrage des travaux, un collectif de citoyens contre le projet s'est constitué et exprimé son opposition au projet, et notamment à l'abattage des arbres, pourtant nécessaire pour redonner de l'espace de liberté à la rivière et améliorer la qualité des écosystèmes.

Face à cette situation, les élus ont pris la décision de proposer une nouvelle série de dialogue avec les habitants et usagers du parc.

Les réunions publiques sur site des 25 et 26 octobre 2023 ainsi que les permanences sur le terrain assurées en journée au cours de la semaine du 23 octobre font partie du dispositif d'écoute mis en place par l'Epague HuCA, la Métropole et la Ville d'Aubagne suite aux mobilisations citoyennes autour du projet GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques de protection contre les inondations) du parc de la Botte.

L'objectif de ces rencontres était de clarifier le projet pour ceux mais également d'être à l'écoute des citoyens le souhaitant pour mieux comprendre les principales craintes et motifs de rejets exprimés par certains.

Les réunions publiques ont quant à elles été marquées par la formalisation des principales craintes ou motifs de rejets suivants :

- L'abattage d'arbres,
- La difficulté à comprendre les enjeux bénéfiques pour les milieux aquatiques,
- La diminution de biodiversité sur les secteurs terrassés dans un premier temps,

- La diminution d'ombrage sur certains secteurs,
- La crainte d'une difficulté de pousse pour les végétaux nouvellement plantés et leur vulnérabilité dans un contexte de changement climatique,
- L'ouverture du parc aux vélos, craintes sur la sécurité par rapport aux scooters dans le parc, points de deal,
- La justification de travaux à cet endroit par rapport à d'autres sites beaucoup plus dégradés ou artificialisés.

Les principales attentes, pistes de consensus identifiées :

- Le phasage des travaux,
- La révision du tracé pour réduire les abattages,
- La participation aux réflexions sur ces évolutions.

Les prochaines étapes annoncées lors des réunions publiques :

1. La définition au niveau Epagne-Métropole-Ville des aspects du projet qui pourraient être réinterrogés,
2. La rencontre de citoyens volontaires, objet du présent atelier de concertation,
3. L'arbitrage des élus sur es suite à donner.

Il a été convenu que d'ici ces échanges, les entreprises de travaux n'engagent aucune action irréversible.

A noter qu'une rencontre a eu lieu en date du 22 novembre, entre l'Epagne HuCA, la Métropole, et des représentants du collectif Huveaune,

## **OBJECTIFS DE LA REUNION**

---

Les objectifs de cet atelier de travail avec les citoyens étaient :

- D'échanger sur le programme de travaux et ses objectifs : besoins, craintes et attentes partagées lors des réunions publiques ;
- Recueillir des propositions de variantes/d'évolutions du projet initial.

## **COMPTE RENDU DES ECHANGES**

---

Monique MOISE (élue à la ville d'Aubagne et à l'EPAGE HuCA) introduit la réunion. A cette occasion, il est rappelé que la commune a participé aux différentes rencontres sur site et qu'elle reste à l'écoute des besoins et des émotions exprimées vis à vis du projet. Cette réunion vise à travailler ensemble, à se mettre autour d'une table avec des plans et d'identifier les adaptations acceptables du projet. Il est tout de même rappelé que le projet doit répondre aux enjeux de restauration du cours d'eau, de protection des populations contre les inondations, d'amélioration de la qualité de vie pour les différents usages de ce parc et tout cela en prenant en compte de la biodiversité. Il est également rappelé que restaurer et valoriser l'Huveaune est très fortement souhaité par la ville, la Métropole et l'EPAGE. La commune souhaite véritablement faire en sorte que cet espace au cœur d'Aubagne devienne un espace de qualité et permettre de contribuer à réparer les erreurs du passé en matière de bétonisation.

Cette réunion est l'occasion d'inciter les citoyens à participer de manière active et de poser les questions vis à vis du projet. Il est aussi rappelé que cette concertation ne préjuge pas de décision politique finale.

Les échanges en atelier et à en petits groupes autour de cartes du terrain se sont déroulés de la manière suivante :

- 1<sup>er</sup> temps : échanges sur les besoins et les craintes des habitants et laisser les personnes présentes s'exprimer
- 2<sup>ème</sup> temps : écoute et propositions de variantes au projet (tracé, phasages, etc.)
- Un temps de restitution collective est venu clore les échanges fructueux de la soirée.

## Compte rendu du 1er temps d'échanges sur les besoins, attentes et craintes des citoyens

<b>Formalisation des craintes / besoins des citoyens exprimés lors des divers temps de concertation</b>	
Abattage des arbres	Les citoyens sont lassés de voir les arbres être systématiquement coupés. Ils ne veulent absolument pas de « Parc lunaire » au droit de la Botte.
Inventaire des espèces trop réduit	Nécessité d'un suivi à d'autres périodes
Diminution de la biodiversité	Le programme de travaux est vécu par certains citoyens comme étant défavorable à la biodiversité. L'impact à court terme sera important et la vision long terme est vécue comme trop peu certaine (notamment avec le changement climatique). Volonté d'une prise en compte des habitats et des espèces dans le phasage des travaux. (Migration locale des espèces).
Diminution de l'ombrage	A l'heure actuelle, les promenades dans le parc sont agréables et l'ombrage est très important et nécessaire lors des périodes de fortes températures.
Survie des nouvelles plantations	Cette crainte fait écho à l'absence de certitude quant à la reprise de la végétation et est très en lien avec l'évolution du paysage et l'impact sur la biodiversité. Cette phase de transition pourrait durer 5 à 10 ans.
Origine de la ressource en eau	Au regard des restrictions d'eau, les citoyens se questionnent sur l'origine de l'eau.
Arrosage problématique et important sur la durée (sécheresse à venir)	L'arrosage est questionné dans un contexte de restriction d'eau et de changement climatique (interdiction complète d'arrosage = risque de mortalité très important). De plus, un manque de confiance envers la Ville d'Aubagne amène les habitants à penser que l'arrosage sera mal réalisé.
Augmentation de l'insécurité (scooters, deal, ...)	Lors de l'atelier cette crainte n'a pas été confirmée voire infirmée : « il faut arrêter de se faire peur ». Dans tous les cas cette crainte n'est pas liée au projet.
Laisser les barrières est un signe de démarrage des travaux	Pas agréable pour les usagers.
Suppression des terrains de tennis	Cette crainte a été levée lors des ateliers de concertation avec l'engagement de la commune d'Aubagne de les remplacer.
Entretien de la végétation et du parc	Des citoyens évoquent un manque d'entretien chronique des espaces verts sur Aubagne. Ils craignent la même chose pour ce nouvel espace.
Pourquoi ce parc et pas un autre endroit?	Le Parc de la Botte est vu comme un poumon vert/joyaux de la ville. Le parc Jean Moulin aurait besoin de nouvelles plantations tout comme le parc des Défensions (en lien avec les travaux du Valtram).
Craintes d'un projet inutile (risque faible d'inondation)	Sur la question de la gestion du risque inondation, il ressort de quelques échanges que cet enjeu n'est pas forcément très parlant (voir utile) et que la question l'intérêt réel au regard du coût se pose. Il existe de moyens de type alerte permettant d'anticiper et de mettre en sécurité les scolaires du lycée Joliot Curie.
Qui va payer les travaux ?	Les habitants craignent une facture importante pour la ville d'Aubagne. Coût qui pourrait se répercuter sur les habitants. (or 80% de subvention sont allouées pour ce projet et l'autofinancement sera pris en charge en grande partie par le volet GEMAPI (EPAGE HuCA-Métropole))
Où se rendre pour se promener en phase travaux	Les résidents du centre-ville craignent ne pas trouver d'autres endroits pour se promener dans un cadre naturel, durant la phase de chantier.
Remise en question des espèces exotiques envahissantes (EEE)	Les citoyens pensent que les EEE ont leur place sur les berges car certaines espèces offrent de l'ombre et seraient adaptées aux changements climatiques. Une surveillance de celles-ci pour éviter un sur-développement pourrait être mis en place.

Inadéquation du projet avec les grands aménagements prévus par la ville (Bras d'Or, Val tram) / PLUi	Face aux travaux de "bétonisation" à proximité du parc, les citoyens craignent que ce projet ne diminue pas réellement le risque inondation. Ils redoutent que le projet ne prenne pas en compte les futurs aménagements d'Aubagne.
Inquiétude sur la période de plantations d'arbres	Une plantation à partir de février-mars serait voué à l'échec. Il conviendrait de mettre en œuvre une technique de végétalisation en bouquet permettant une diversité maximum des espèces végétales.
La question sur la taille des arbres plantés	Il conviendrait de mettre quelques grands arbres mais privilégier les petites tailles pour garantir un meilleur taux de reprise.

### Attentes des citoyens identifiées par l'EPAGE

Phasage des travaux	Certains citoyens ont émis le souhait de voir les travaux réalisés par phase.
Aménagement des berges doit être envisagé en fonction de la sauvegarde d'un maximum d'arbres	Là où il y a des arbres qui peuvent être sauvés, il faut moins adoucir et redessiner les berges => Contour de berges plus sinueux
Concertation avec les citoyens	Les habitants souhaitent être re-concertés sur ce projet. Une proposition de référendum démocratique a été proposé par un groupe Les citoyens attendent que la concertation engagée par l'EPAGE soit bien prise en compte dans les futures décisions et souhaitent un retour de l'EPAGE avant tout démarrage de travaux.
Confirmer la légitimité du projet au regard de son cout	Cette attente rejoint la crainte exprimée sur l'utilité du projet (notamment vis-à-vis du risque inondation).
Bien mettre en œuvre des mesures de compensation végétale/biodiversité	L'idée est que pour un arbre abattu il faudra un arbre replanté.
Veiller en phase opérationnelle à avoir le moins d'impact possible sur la biodiversité	Il est attendu que l'entreprise de travaux soit bien sensibilisée sur la question de la biodiversité et sur la prise de précaution en phase travaux.
Mettre en évidence les arbres qui restent	On ne parle globalement que des arbres qui sont abattus mais pas de ceux qui restent dans le parc.
Mettre en œuvre des projets pédagogiques à destination du public scolaire	Afin de se réapproprier ce parc, des ateliers pédagogiques d'arrosage et d'entretien de la végétation pourraient être organisés avec les scolaires.
2 grands peupliers dans le parc à conserver	Arbres emblématiques du Parc, notamment par la taille. Cependant ces deux grands arbres sont en souffrances et leur cime est sèche.
Il faut garder le pont des amoureux d'Aubagne	C'est un objet patrimonial. Il y a un attachement des citoyens et pourquoi pas le mettre en valeur ?
Création d'une ou deux zone franche / zone témoin	Sur une ou deux zones, aucune intervention, on laisse le milieu naturel se régénérer (zone sécurisée avec des ganivelles) avec un suivi sur plusieurs années.
Une partie d'un parcours sportif disparaît donc il faut le compenser	Le parc doit garder son caractère sportif notamment par l'installation d'agrès.
Analyse de la santé des arbres	S'il est possible de soigner les arbres malades, les citoyens souhaitent qu'ils ne soient pas forcément abattus. Une formation du service en charge de l'entretien des arbres semble nécessaire afin d'éviter que d'autres arbres ne soient malencontreusement blessés.
Marquage des arbres qui se situent dans l'emprise du projet et	L'idée pour les citoyens est de mieux se projeter.

notamment ceux qui sont morts/malades	
Avoir plus de visibilité sur les futures plantations	Certains citoyens souhaiteraient avoir plus d'information sur la typologie (arbustes/arbres) et la taille des sujets.
Conserver et soigner les arbres malades	Certains arbres sont considérés comme malades. Il serait judicieux de les conserver et les soigner plutôt que de les abattre.

## **2ème temps d'échange : propositions de variantes opérationnelles au projet initial porté par l'EPAGE HuCA**

- **Sur le tracé de l'Huveaune, il est proposé par les citoyens de :**
  - Remplacer les deux méandres du bassin de la botte par un gros méandre plus large qui pourrait même aller jusqu'au terrain de foot et conserver des îlots centraux avec les arbres et ajouter des passerelles pour pouvoir accéder à l'îlot central. Le nouveau tracé devra au maximum éviter les arbres sains ;
  - Supprimer le parking de la Californie et créer un méandre à la place avec la création d'un endroit naturel en lien avec le talus de l'autoroute qui est arboré ;
  - Réduire de l'emprise de retalutage en rive droite, en face du gymnase ;
  - Ne pas faire de travaux sur le secteur le plus à l'aval (à partir du gymnase) ;
  - Créer des bassins de rétention pour traiter le risque inondation ;
  - Supprimer la passerelle des Lignières.
  
- **Concernant la biodiversité :**
  - Préserver les espèces invasives pour leur résistance à la sécheresse et maîtriser leur développement pour qu'elles ne prennent pas trop d'ampleur ;
  - La préservation de bosquets d'arbres (zone en hachuré vert).



- **Concernant les aménagements complémentaires :**
  - Désimperméabiliser le parvis des libertés de manière plus étendue ;
  - Conservation de la passerelle de la Californie pour son aspect patrimonial ;

- L'aménagement de zones avec ombrières pendant une durée à définir pour pallier la perte d'ombrage induite par les abattages ;
- La conservation de quatre espaces au sein du parc pour conserver des zones de loisirs (pratique des arts martiaux, pratiques du sport (zone entourée en bleu foncé),
- Réhabiliter le chemin rive gauche (secteur aval) ;
- L'installation de fontaines à eau ;
- Mise en place de capteurs d'air (en lien avec l'évaluation de l'impact des futurs aménagements sur l'air ambiant)
- L'installation de toilettes au sein du parc.



## PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Structure
MOISE HIRMANN	Monique	Conseillère municipale - Ville d'Aubagne
FLEURY	Estelle	EPAGE HuCA
SEBIRE	Matthieu	EPAGE HuCA
DAUTANT	Emmanuel	EPAGE HuCA
ZARROUGA	Tiphaine	EPAGE HuCA
CHABAUD	Chloé	EPAGE HuCA
VIGNOULLE	Olivier	Métropole AMP – service GEMAPI
FLORENCE	Nadine	Métropole AMP – service GEMAPI
KUNG	Flamina	RIPARIA – bureau d'étude maitre d'œuvre

CITOYENS (parmi ceux qui ont laissé leurs coordonnées) :

Nom	Prénom	Association / citoyens
Mathiot	Vincent	
Nivet	Jean-Pierre	
Chignard	Ségoène	
Bourglan	Roland	
Buffard	Marie-Pierre	
Dugast	Jean-Marie	Coopération Planète
Tsarpenko	Danielle	
Paradisi	Catherine	Collectif Borie
Soriano	Jade	
Gruhier	Claude	
Bouchet	Eliane	Collectif Huveaune
Tzquiero		
Carbonell	Claude	Collectif Associations Huveaune
Benassaya-Nivet	Dominique	Ville d'Aubagne
Roux	Dominique	
Nougaret	Aloïs	
Villecroze	Gabrielle	Collectif Huveaune
Baratier	Phillippe	ANFIDE
Verges	Eliane	
Hedon	Pierre	
Goetgheluk	Delphine	
Perdomo	Alexandre	
Nouichi	Damni	
Alexandrian	André	
Goet	Delphine	

